

Comité départemental de suivi de la situation sanitaire

29 décembre 2021



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

académie
Aix-Marseille 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse



Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'
économie

Comité
départemental de
suivi de la situation
sanitaire
21 décembre 2021

Point sur la situation sanitaire dans le département

○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'
économie

Incidence
(nouveaux cas
pendant une
semaine)

Evolution du taux d'incidence pour 100 000 habitants :

2020

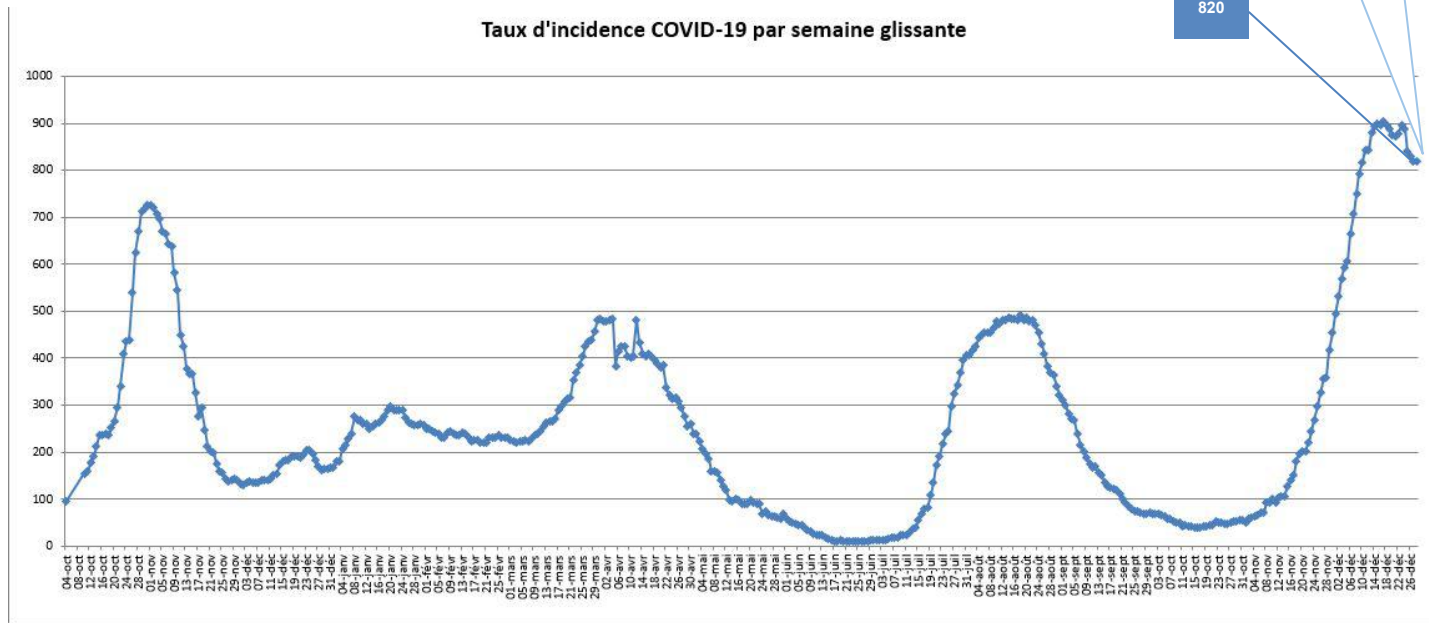
Semaine 46 : 357 ↘	Semaine 50 : 153 ↗
Semaine 47 : 177 ↘	Semaine 51 : 191 ↗
Semaine 48 : 141 ↘	Semaine 52 : 169 ↘
Semaine 49 : 135 ↘	Semaine 53 : 181 ↗

2021

Semaine 1 : 265 ↗	Semaine 18 : 178 ↘	Semaine 35 : 267 ↘
Semaine 2 : 267 ↗	Semaine 19 : 98 ↘	Semaine 36 : 169 ↘
Semaine 3 : 289 ↗	Semaine 20 : 89 ↘	Semaine 37 : 120 ↘
Semaine 4 : 258 ↘	Semaine 21 : 59 ↘	Semaine 38 : 73 ↘
Semaine 5 : 232 ↘	Semaine 22 : 44 ↘	Semaine 39 : 70 ↘
Semaine 6 : 240 ↗	Semaine 23 : 22 ↘	Semaine 40 : 49 ↘
Semaine 7 : 221 ↘	Semaine 24 : 11 ↘	Semaine 41 : 40 ↘
Semaine 8 : 230 ↗	Semaine 25 : 11 →	Semaine 42 : 51 ↗
Semaine 9 : 221 ↘	Semaine 26 : 13 ↗	Semaine 43 : 56 ↗
Semaine 10 : 266 ↗	Semaine 27 : 24 ↗	Semaine 44 : 72 ↗
Semaine 11 : 317 ↗	Semaine 28 : 81 ↗	Semaine 45 : 106 ↗
Semaine 12 : 436 ↗	Semaine 29 : 245 ↗	Semaine 46 : 202 ↗
Semaine 13 : 483 ↗	Semaine 30 : 407 ↗	Semaine 47 : 359 ↗
Semaine 14 : 404 ↘	Semaine 31 : 455 ↗	Semaine 48 : 605 ↗
Semaine 15 : 397 ↘	Semaine 32 : 484 ↗	Semaine 49 : 842 ↗
Semaine 16 : 364 ↘	Semaine 33 : 483 ↘	Semaine 50 : 889 ↗
Semaine 17 : 275 ↘	Semaine 34 : 364 ↘	Semaine 51 : 820 ↘

- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

Courbe Taux d'incidence Vaucluse (28/12/2021)



-69 cas
en 7 jours
pr 100.000 hab

820

○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'
économie

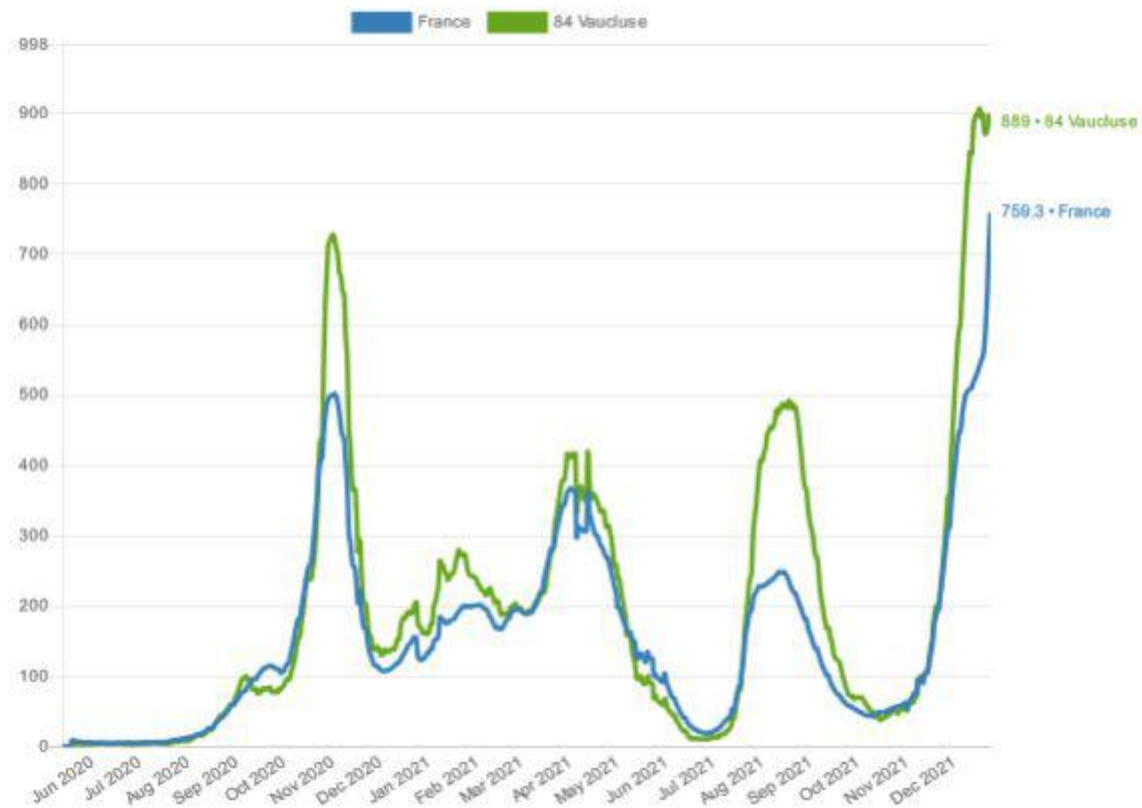


COVIDTRACKER

Taux d'incidence

Nombre de cas par semaine pour 100 000 habitants. Par date de prélèvement (J-3).

COVIDTRACKER



Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie



COVIDTRACKER

Taux d' incidence du Covid19 en fonction de l'âge • Dép. 84

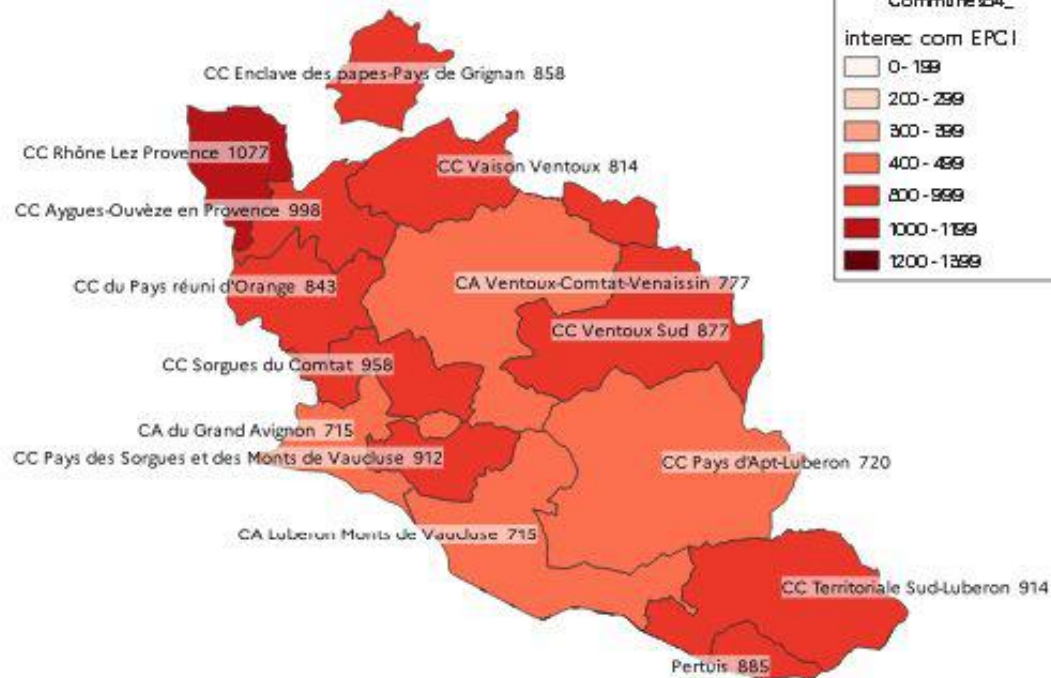
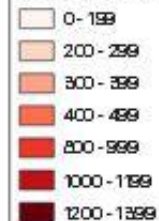


Lecture : une case correspond au taux d' incidence pour une tranche d'âge (à lire à droite) et à une date donnée (à lire en bas).
Du rouge correspond à un taux d' incidence élevé. Date : 27 décembre - Source : @GuillaumeRozier covidtracker.fr - Données : Santé publique France

Taux d'incidence pour 100 000 hab. par EPCI du lundi 20 au dimanche 26 décembre 2021

Evolution du taux d'incidence

Communes 84_
interrec com EPCI



Taux d'incidence départemental pour la semaine 51 : 820

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

**Cartographie
du taux
d'incidence
par EPCI**

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

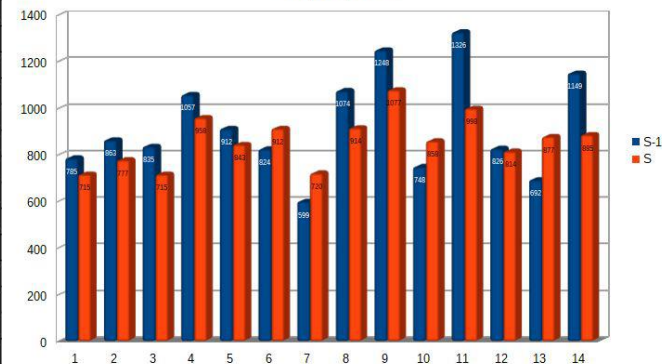
Période analysée : 2021-12-20 - 2021-12-26 / Semaine 51

Département	EPCI	TOUS AGES				65 ANS ET PLUS			
		TEST	POS	INC	TX PC	TEST	POS	INC	TX PC
84 - Vaucluse	CA du Grand Avignon (COGA)	14955	1385	715	9,3	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	5634	541	777	9,6	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CA Luberon Monts de Vaucluse	5003	397	715	7,9	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC des Sorgues du Comtat	4624	472	958	10,2	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC du Pays Réuni d'Orange	3319	378	843	11,4	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	3192	305	912	9,6	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC Pays d'Apt-Luberon	2473	214	720	8,6	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC Territoriale Sud-Luberon	2614	229	914	8,8	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC Rhône Lez Provence	1941	258	1077	13,3	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	1728	198	858	11,4	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	1747	194	998	11,1	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC Vaison Ventoux	1298	137	814	10,5	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	CC Ventoux Sud	723	83	877	11,4	0	0	0	0,0
84 - Vaucluse	Pertuis	2338	180	885	7,7%	315	14	310	4,3%

EPCI		Evolution du Tx d'incidence sur 7 jours	
1	CA du Grand Avignon (COGA)	-8,92 %	📉
2	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	-9,97 %	📉
3	CA Luberon monts de Vaucluse	-14,37 %	📉
4	CC des Sorgues du Comtat	-9,37 %	📉
5	CC du Pays Réuni d'Orange	-7,57 %	📉
6	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	10,68 %	📈
7	CC Pays d'Apt-Luberon	20,20 %	📈
8	CC Territoriale Sud Luberon	-14,90 %	📉
9	CC Rhône Lez Provence	-13,70 %	📉
10	CC Enclave des Papes – Pays de Grignan	14,71 %	📈
11	CC Aygues-Ouvèzes en Provence (CCAOP)	-24,74 %	📉
12	CC Vaison Ventoux	-1,45 %	📉
13	CC Ventoux Sud	26,73 %	📈
14	Pertuis	-22,98 %	📉

Evolution du Taux d'incidence

sur 7 jours par EPCI



Les chiffres
par EPCI

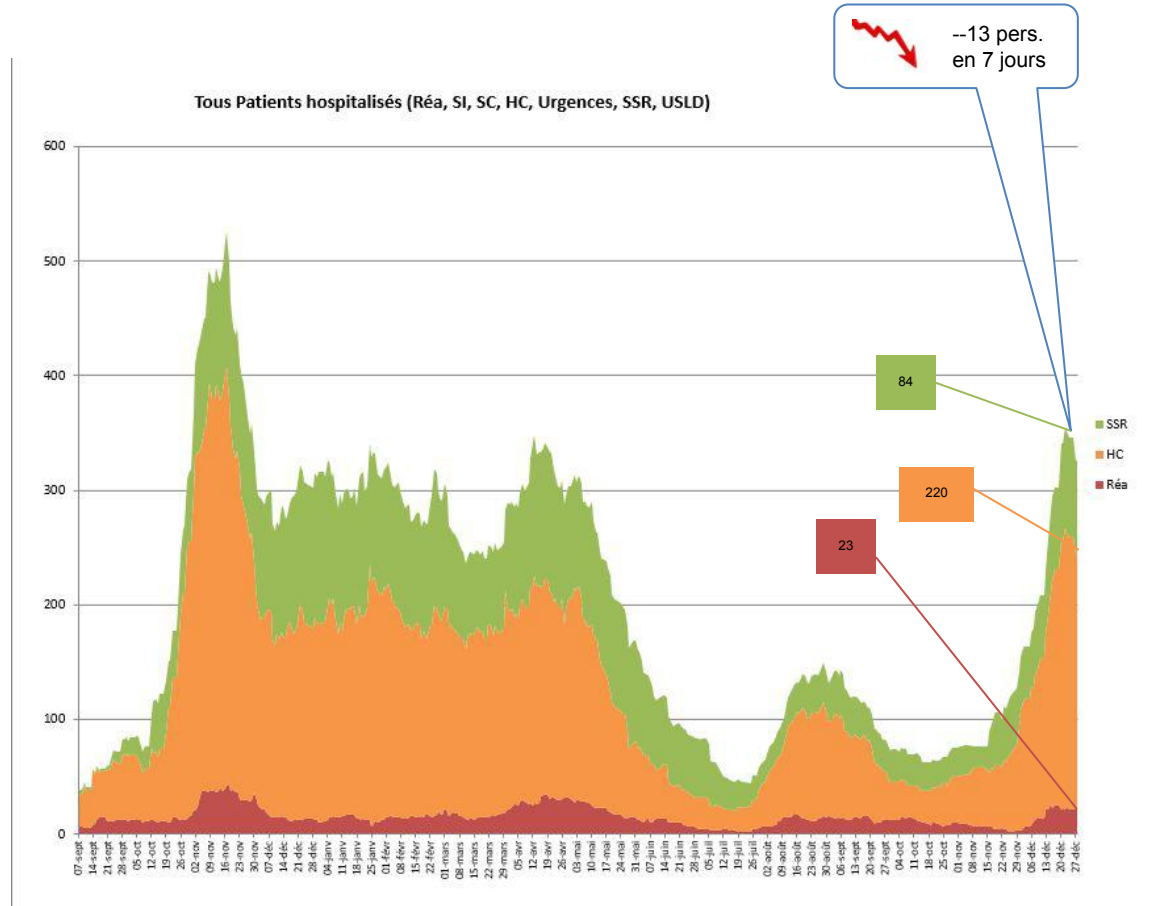
Point de situation épidémiologique (Semaine 51)

Données arrêtées sur les extractions réalisées le
26/12/2021 à 9h35

Rappel : Le pic du nombre de personnes
hospitalisées pour Covid a eu lieu le **17 novembre
2020**, avec **526 personnes hospitalisées**.

Aujourd'hui 327 personnes sont hospitalisées
dont :

- **23** en réanimation et soins intensifs (moyenne d'
âge 67 ans, 4 patients vaccinés)
→ *stable* ;
- **220** en hospitalisation conventionnelle
→ - 11 personnes en 7 jours ;
- **84** en soins de suite et réadaptation
→ - 2 personnes en 7 jours ;



○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'
économie



COVIDTRACKER

Entrées et sorties de l'hôpital pour Covid19 • Vaucluse

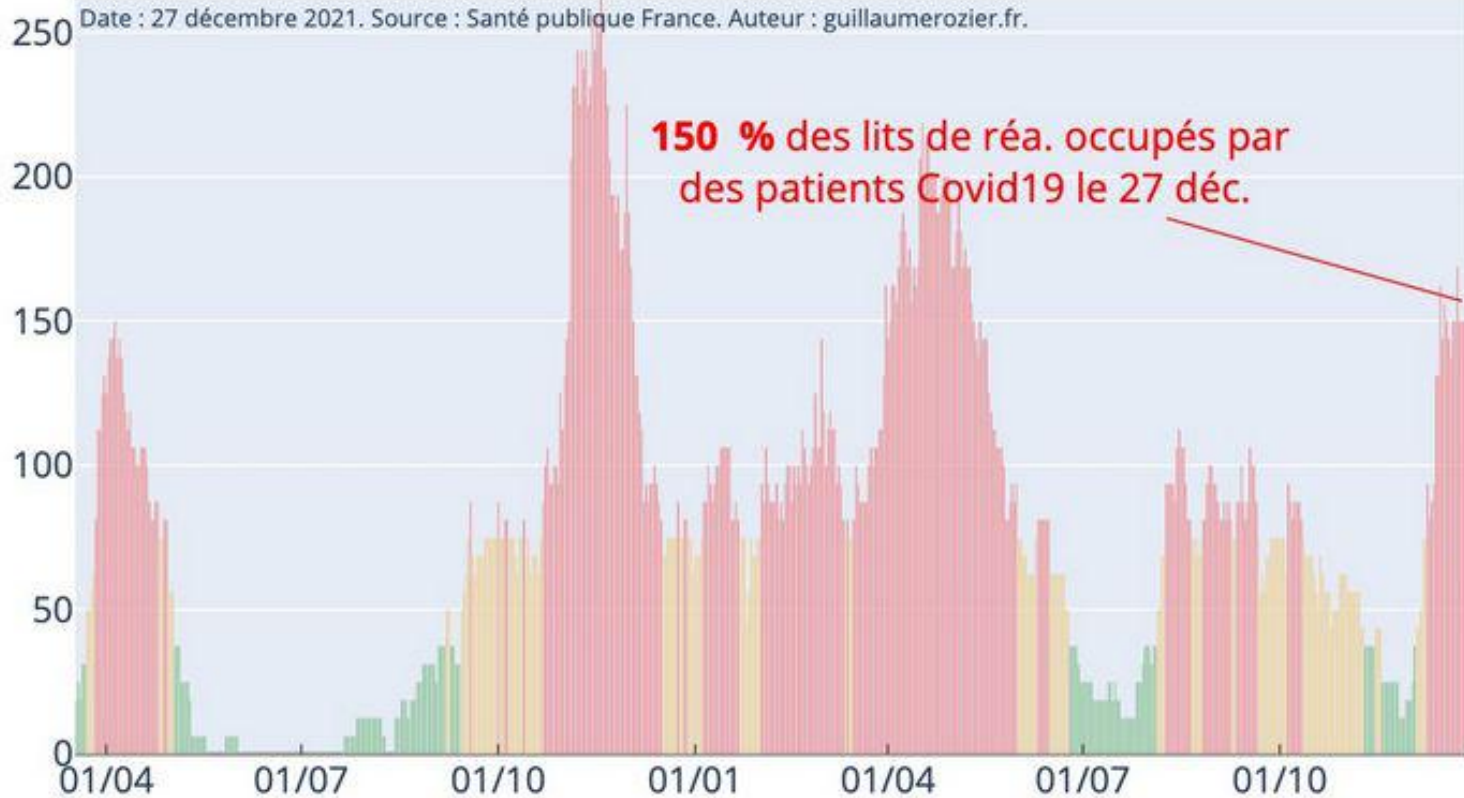
Moyenne mobile 7 jours. Données Santé publique France. Auteurs @eorphelin @guillaumerozier - covidtracker.fr.



- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie



Occupation des réa. par les patients Covid19 - Vaucluse

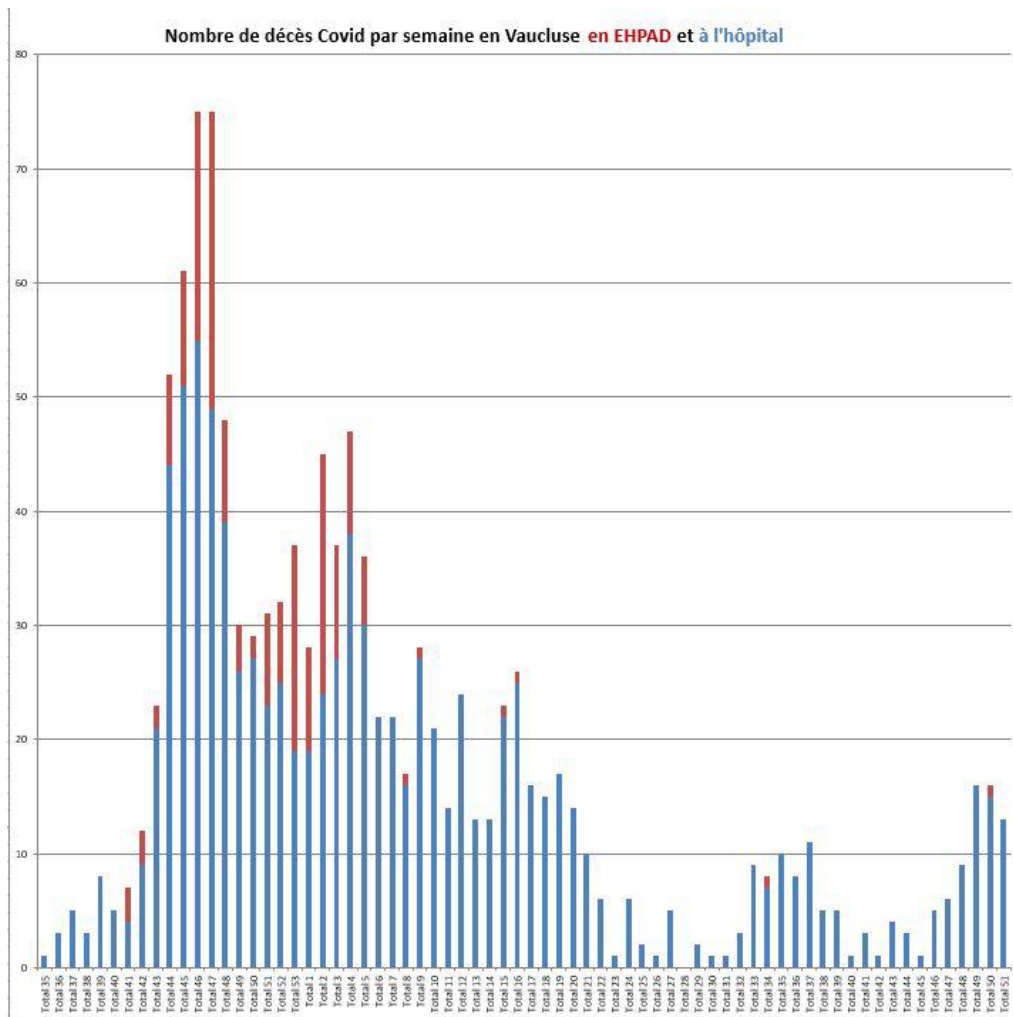


Point de situation épidémiologique (semaine 51)

Données arrêtées sur les extractions
réalisées le 26/12/2021 à 09h45

1230 décès en tout depuis le
début de l'épidémie :

- **1041 décès au total à l'hôpital**, dont 13 la semaine 51 ;
- **189 en EHPAD**, (données S51 en cours de consolidation)



○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

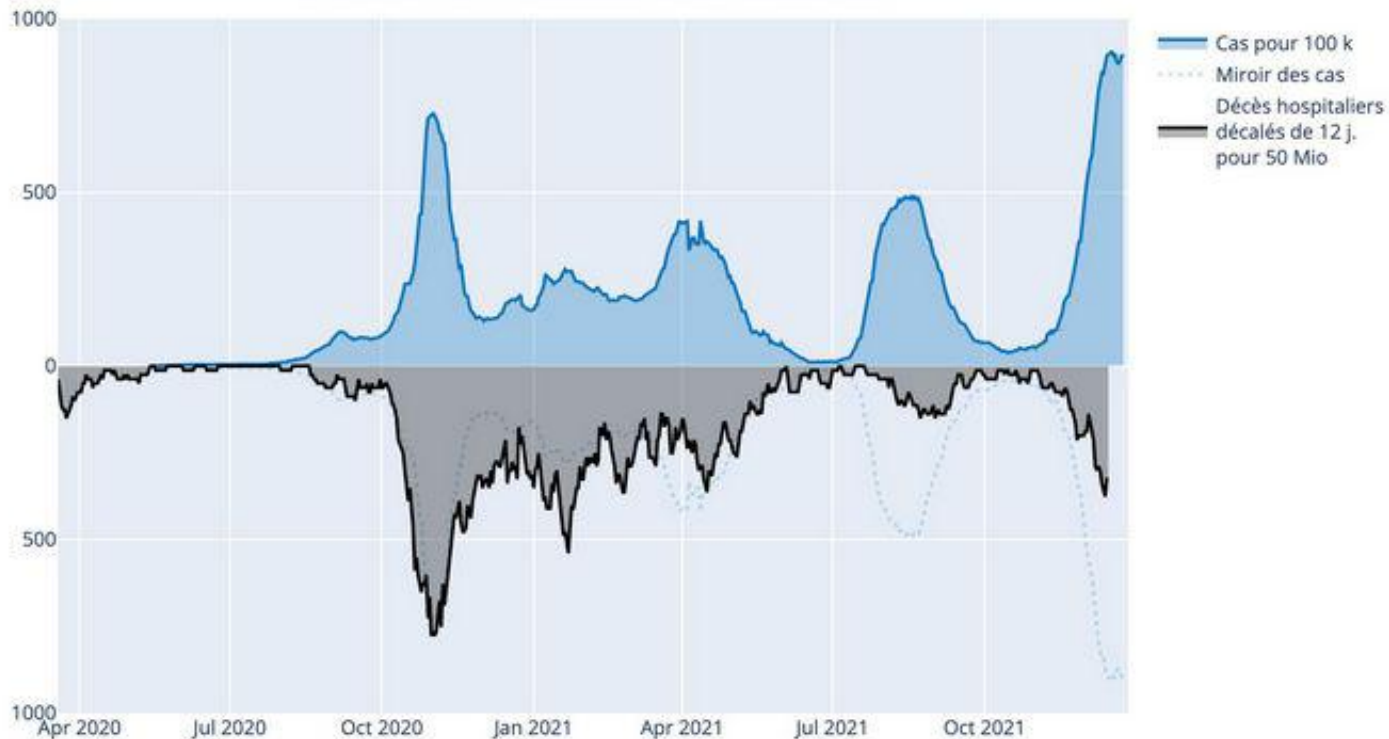
○ Mesures de soutien à l'
économie



COVIDTRACKER

Cas vs. Décès hospitaliers - Vaucluse

Cas pour 100 000 habitants et décès hospitaliers avancés de 12 j. pour 50 Millions d'habitants
27 décembre 2021 - @GuillaumeRozier - covidtracker.fr

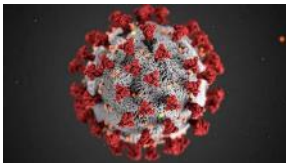


○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

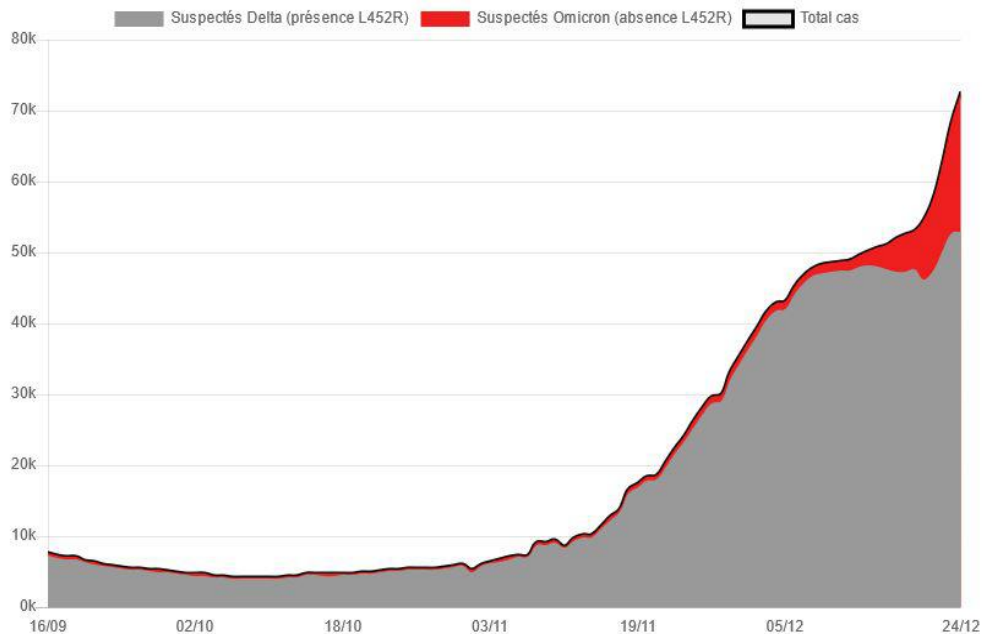
○ Mesures de soutien à l'
économie



Omicron

On suspecte qu'Omicron représente jusqu'à **27.4%** des cas positifs en France.

Cela correspond à la proportion de tests ciblés n'ayant pas la mutation L452R (non présente sur Omicron, mais présente sur Delta).



COVIDTRACKER

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

L'isolement des personnes positives et de leurs contacts est au cœur de la stratégie « *Tester - Alerter-Protéger* » .

L'accompagnement social, matériel et psychologique des personnes dans l'isolement est assuré, dans chaque département, par une cellule territoriale d'appui à l'isolement.

Dans le Vaucluse, cette plate-forme est déléguée à l'association « *Entraide Pierre Valdo* » et est joignable aux numéros suivants :

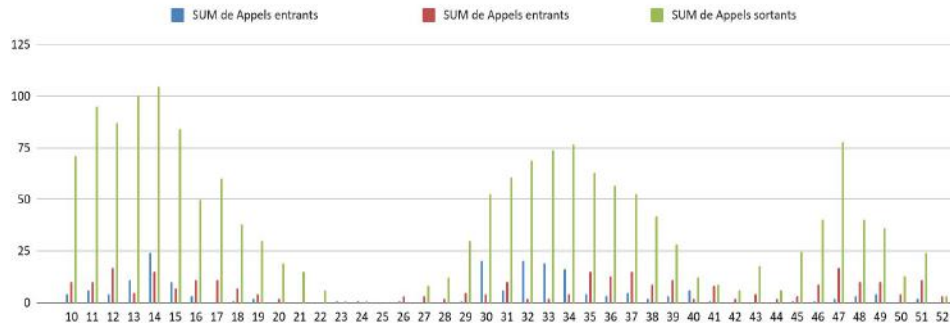
04 88 60 52 60

ou

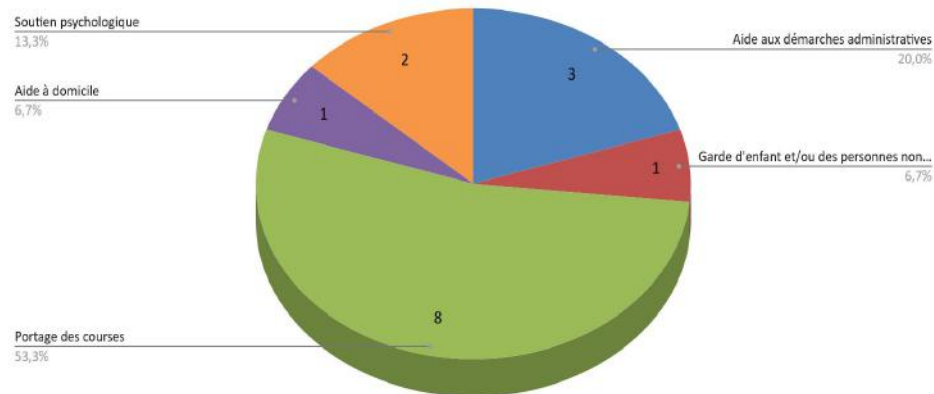
04 88 60 52 46

**Activité de la
cellule
territoriale
d'appui à
l'isolement
(CTAI)**

SUM de Appels entrants
IDEL



Semaine 51 - Appui à l'isolement - demandes d'accompagnement formulées



○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'
économie

Comité
départemental de
suivi de la situation
sanitaire
21 décembre 2021

VACCINATION

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

ÉTAT DES LIEUX



VACCINATION - VAUCLUSE

Cumul 1ère dose
Personnes > 12 ans

% population éligible

Niveau national

411 923

85.3 %

91.3 %

Cumul 2nde dose
Personnes > 12 ans

% population éligible

Niveau national

403 587

83.6 %

89.5 %

Cumul dose de rappel
Personnes > 18 ans

% population éligible

Niveau national

166 439

34.5 %

38.1 %

Données Géodes - Santé publique France au 26/12/2021

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

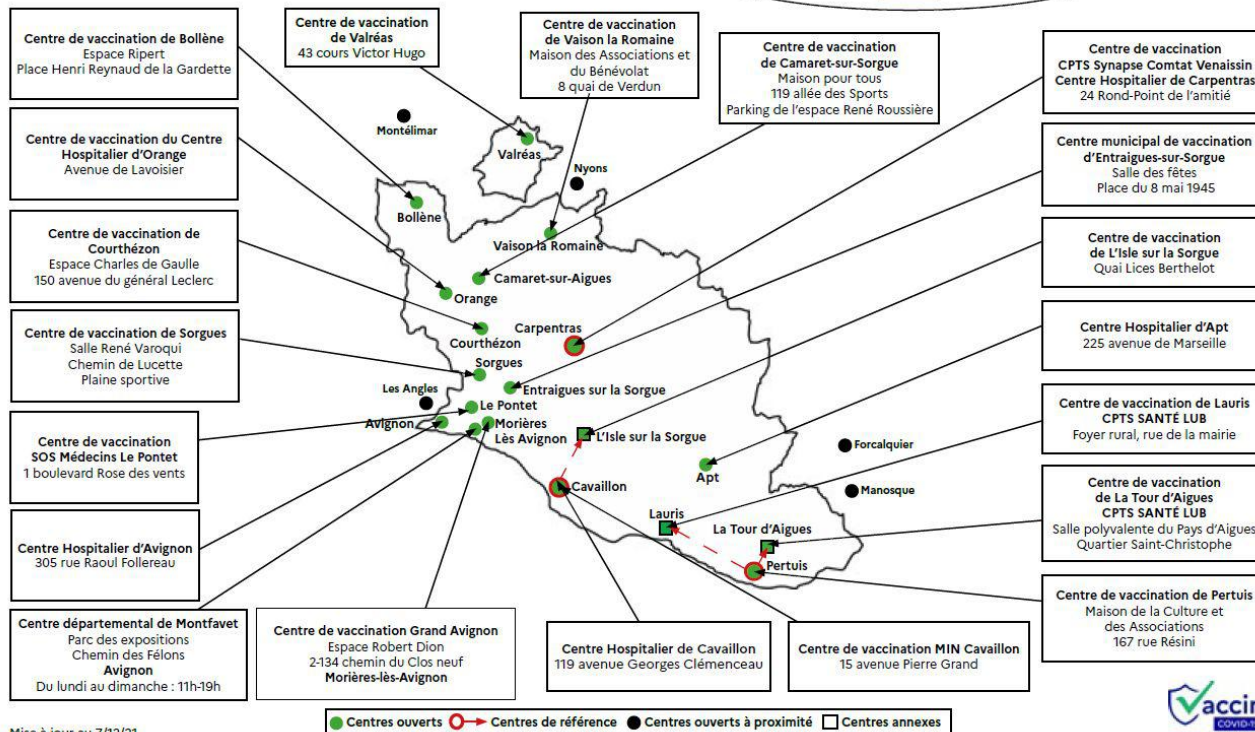
Avec ou sans rendez-vous,
les lieux de vaccination Covid-19
les plus proches sont sur

Santé.fr

Comment se faire vacciner contre la Covid-19 en Vaucluse ?

Dans les centres de vaccination
prise de rendez-vous sur sante.fr

Chez les professionnels de santé
du réseau de ville pratiquant la vaccination Covid-19 :
renseignements et prise de rendez-vous sur
sante.fr



Mise à jour au 7/12/21

- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie



- Dès le 28 décembre, **la dose de rappel est réduite à 3 mois** après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes personnes de 18 ans et plus depuis le 24 décembre 2021.
- La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre 2021.
 - 4 centres de vaccination ont prévu en Vaucluse de mettre en place un circuit particulier pour vacciner les enfants. Parmi ces derniers, la mission de santé publique du Centre Hospitalier d'Avignon a commencé la vaccination des enfants vulnérables le 16 décembre.Tous renseignements utiles sont sur sante.fr



- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

Comité
départemental de
suivi de la situation
sanitaire
21 décembre 2021

ACTUALITÉS SANITAIRES

Faites vous tester avant les fêtes !

- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

Se tester ?

PRÉFET DE VAUCLUSE
ars
CROIX-ROUGE FRANÇAISE
BUL D'AIR

Opération de DÉPISTAGE COVID-19

> GRATUIT
> OUVERT À TOUS
> **INFOS et CONSEILS** (conduites à tenir, isolement...)

PENSER À PORTER :
Masque • Pièce d'identité • Carte vitale

↙ Mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 déc
↙ Mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 déc

De 11h00 à 17h00
Sans rendez-vous

La préfecture et l'ARS, avec le concours des associations agréées de sécurité civile (Croix-blanche et Croix-rouge) et le soutien de la direction du centre commercial Buld'air, mettent en place un **centre de dépistage COVID-19 éphémère** au sein du centre commercial Buld'Air.



Faites vous tester avant les fêtes !

- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

A titre exceptionnel, et jusqu'au 31 janvier 2022, la vente d'autotests pour dépister le Covid est autorisée, hors pharmacies.

Elle était jusqu'à présent limitée aux seules officines.

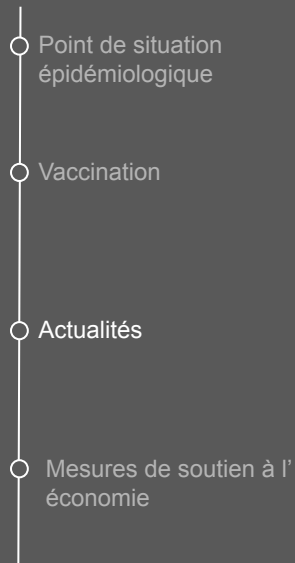
Par un arrêté paru au JO le 28 décembre, elle est donc étendue aux enseignes de la grande distribution pour agir contre la propagation du virus.

Se tester ?

- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

Comité
départemental de
suivi de la situation
sanitaire
21 décembre 2021

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES



Arrêté préfectoral du **22 décembre** reconduit les mesures jusqu'à présent applicables jusqu'au **19 janvier 2022** :

1/ Port du masque obligatoire dans toutes les situations où une distanciation physique minimale de 2 mètres ne peut pas être respectée.

2/ Interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique.

Sur les buvettes / dégustations de plein air / fêtes viticoles ...etc : cette interdiction n'est plus valable dès lors que la zone concernée est barriérée et soumise au pass sanitaire.

3/ Dérogation du pass sanitaire pour les restaurants routiers

Toutes informations
utiles sur le site
[gouvernement.gov.fr](https://www.gouvernement.fr)



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Point de situation au 27 décembre suite aux annonces du Premier ministre et du ministre de la santé

Loisirs

A partir du 3 janvier, et pour 3 semaines :

- **Rétablissement des jauges** pour les grands évènements : 2000 pers. en intérieur, 5 000 pers. en extérieur;
- **Interdiction des concerts debout;**
- **Interdiction de consommation en position debout dans les bars et restaurants;**
- **Interdiction de consommation des aliments dans les transports collectifs, enceintes sportives, cinémas, théâtres et salles de spectacle,**
- Maintien de l'interdiction d'accueillir du public dans les discothèques. Cette interdiction s'applique jusqu'à la même date aux activités de danse dans les ERP.

Milieu professionnel

- Dès le 3 janvier, **le recours au télétravail est rendu obligatoire** pour tous les salariés pour lesquels il est possible, **3 jours minimum par semaine;**
- **Annulation de toutes les cérémonies de vœux prévues en janvier.**

○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'
économie

Toutes informations
utiles sur le site
gouvernement.gouv.fr



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Point de situation au 27 décembre suite aux annonces du Premier ministre et du ministre de la santé



Un projet de loi sera prochainement transmis au Parlement pour **transformer le pass sanitaire en pass vaccinal à compter du 15 janvier.**

Renforcement des contrôles et des sanctions prévues en cas de faux pass.

Isolement

- Ajustement de la durée d'isolement des personnes testées positives et des cas contacts : Attente de l'avis des instances scientifiques.

Education

- **Evolution du protocole sanitaire à l'étude** : Attente de l'avis des instances scientifiques.

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

Toutes informations
utiles sur le site
[gouvernement.gouv.fr](https://www.gouvernement.gouv.fr)

Point de situation au 27 décembre suite aux annonces du Premier ministre et du ministre de la santé

Déplacements : Maintien des dispositions applicables

- Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Seule exception : les personnes disposant d'un schéma vaccinal complet, en provenance d'un Etat-membre de l'UE.
- Pour faire face à la propagation du variant Omicron, la classification des pays a évolué avec l'**ajout d'une classification "rouge écarlate"**.

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger, il est nécessaire de s'informer au préalable sur les éventuelles restrictions appliquées par les pays de destination

(en savoir plus sur www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs).

Il est fortement recommandé de ne pas voyager vers les pays « rouges » et « rouge écarlate ».

- Depuis le 18 décembre, les **passagers en provenance ou à destination du Royaume-Uni** ont l'obligation :
 - de justifier d'un **motif impérieux** pour se rendre ou venir du RU;
 - pour les personnes vaccinées, de **présenter au départ un test négatif** PCR ou TAG de moins de 24 H;
 - de **s'enregistrer** préalablement au déplacement **sur la plateforme numérique éOS-COVID**.
- ⇒ un arrêté préfectoral de **mise en quarantaine** sur le lieu de leur choix (voyageurs vaccinés ou non vaccinés) leur est notifié. La mesure de quarantaine peut être levée à compter de 48H, sous réserve de justifier d'un test PCR ou TAG négatif.

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

Toutes informations
utiles sur le site
gouvernement.gouv.fr

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



VOYAGES DEPUIS ET VERS L'ÉTRANGER : CLASSIFICATION FRANÇAISE DES PAYS SUR LA BASE DES INDICATEURS SANITAIRES AU 20 DÉCEMBRE

COVID-19

Pays* « verts »

Pas de circulation active du virus,
pas de variants préoccupants recensés :

États membres de l'Union européenne ainsi que Andorre,
l'Irlande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège,
Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.
S'y ajoutent les pays suivants : l'Arabie Saoudite,
l'Argentine, l'Australie, le Bahreïn, le Canada,
la Corée du Sud, les Émirats arabes unis,
Hong-Kong, le Japon, le Koweït, la Nouvelle-Zélande,
le Qatar, le Rwanda, le Sénégal, Taïwan,
l'Union des Comores, l'Uruguay et le Vanuatu.

Pays « orange »

Circulation active du virus dans des proportions maîtrisées,
sans diffusion de variants préoccupants :

Tous les pays, hors pays « verts » et « rouges ».
Des règles spécifiques s'appliquent pour le Royaume-Uni.

Pays « rouges »

Circulation active du virus et présence
de variants préoccupants :

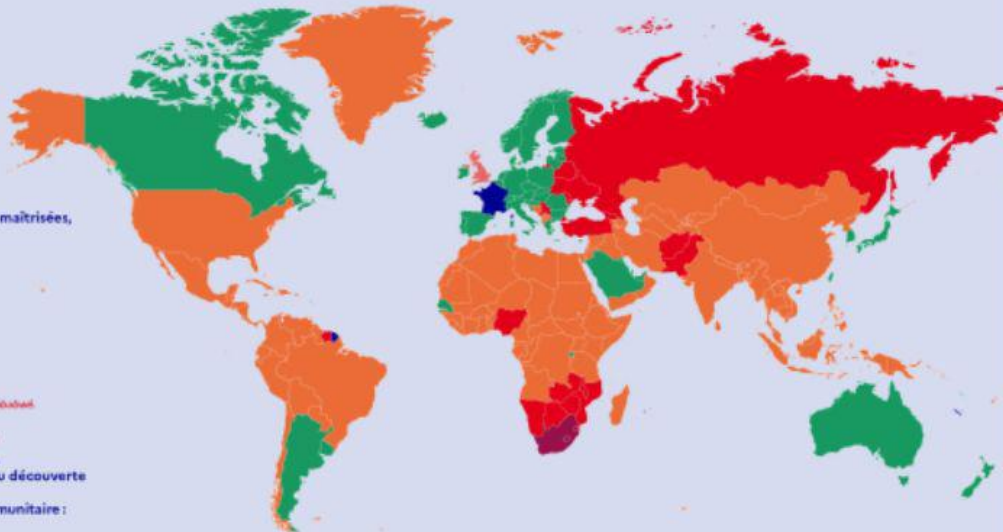
Afghanistan, Émirats, Botswana, Géorgie, le Maroc,
Mozambique, Népal, Niger, Nigeria,
Pakistan, Russie, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Ukraine, Zambie et Zimbabwe.

Pays « rouge écarlate »

Circulation particulièrement active du virus et/ou découverte
d'un variant susceptible de présenter un risque
de transmissibilité accrue ou d'échappement immunitaire :

Afrique du Sud, Émirats, Israël.

* Pays et territoires.



Toutes informations
utiles sur le site
gouvernement.gov.fr

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie



Point de situation au 27 décembre suite aux annonces du Premier ministre et du ministre de la santé

Gestes barrières



Le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les ERP, sera **étendu à centres-villes**.

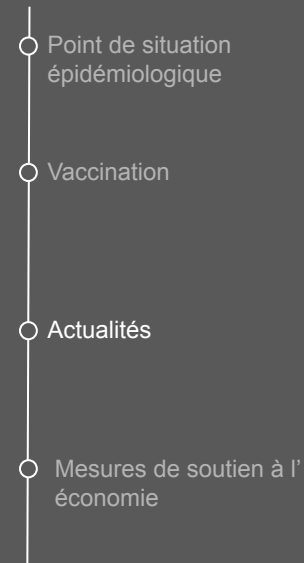
15 communes du département sont possiblement concernées : Discussions bilatérales en cours.



Le respect des autres gestes-barrière reste nécessaire : **éviter les embrassades**, porter le masque, **aérer régulièrement les locaux** (a minima 10 minutes toutes les heures).

Il est par ailleurs recommandé de limiter les grands rassemblements : **Moins on est nombreux, moins on prend de risques**.

Toutes informations
utiles sur le site
[gouvernement.gov.fr](https://www.gouvernement.fr)



- **Arrêté préfectoral du 17 décembre 2021 portant réglementation temporaire de la vente et de transport de pétard et pièces d'artifice, du carburant, d'acide, d'alcools et de tous produits inflammables ou chimiques**
- **Arrêté préfectoral du 23 décembre 2021 portant interdiction temporaire de rassemblements festifs à caractère musical du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022**

***Fêtes
de
fin d'année***

Point de situation
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'
économie

Toutes informations
utiles sur le site
gouvernement.gouv.fr



Dose de rappel et pass sanitaire, mode d'emploi

Personnes adultes

Eligibles à la dose de rappel 5 mois après la dernière injection dès le 27 novembre

2 mois de délai pour effectuer la dose de rappel



**Rappel vaccinal
OK**

**Nouveau QR
code généré**

+7 jours
le nouveau QR
code est valide *

**Pas de
rappel vaccinal**

QR code invalide*
Le pass sanitaire
n'est plus valable



*L'ancien QR code s'affichera comme invalide en cas de contrôle au titre du pass sanitaire sur le territoire français

Applicable
au **+ 65 ans**
à compter du
15 décembre 2021

Applicable
au **+ 18 ans**
à compter du
15 janvier 2022

La durée de validité
des **tests PCR et
antigéniques** est
réduite à 24 heures
depuis le
29 novembre 2021



- Point de situation
épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'
économie

Comité
départemental de
suivi de la situation
sanitaire
21 décembre 2021

MESURES DE SOUTIEN A L'ÉCONOMIE

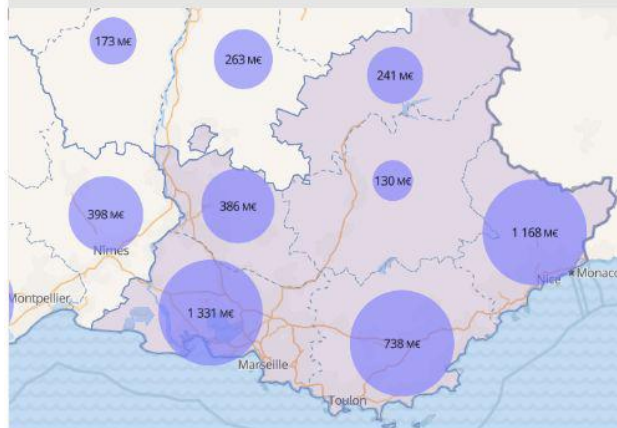


FINANCES PUBLIQUES

- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

Fonds de solidarité

Fonds de solidarité



montant	nombre d'aides	nombre d'entreprises
3 993,07 M€	1 152 777	211 388

FDS PACA

FDS VAUCLUSE

montant	nombre d'aides	nombre d'entreprises
386,46 M€	121 612	23 384
Hébergement et restauration		145,2 M€
Commerce		67,1 M€
Arts, spectacles et activités récréatives		34,7 M€

ventilées par classes d'effectifs (en M€) (uniquement entreprises affiliées au régime général)



○ Point de situation
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'
économie

Reports d'échéances fiscales en Vaucluse
Données actualisées au 26/08/2021
Montant : 10,17 M€ nombre 826 aides

Top 3 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)

Commerce	: 3,6 M€	60 % du total
Construction	: 1,4 M€	
Hébergement / Restauration	: 1,1 M€	

Prêts garantis par l'Etat – PGE en Vaucluse
Données actualisées au 29/10/2021

Montant : 1 063,59 M€ nombre : 8 072 aides

PGE ventilés par code section NAF (en M€)

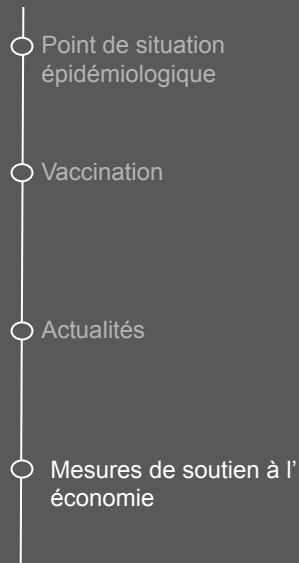
Commerce	: 300,4 M€
Construction	: 95,1 M€
Hébergement / Restauration	: 87,1 M€

Report d'échéances fiscales

Prêts garantis par l'État

Synthèse des aides en
Vaucluse

Synthèse des aides ou prêts versés en M€	FDS		PGE		Reports échéances fiscales		Aides artisans commerçants		Ensemble des aides	
	M€	% total	M€	% total	M€	% total	M€	% total	M€	% total
Hébergement restauration	145,2	37,6%	87,1	8,2%	1,1	10,8%	1,0	9,0%	234,4	15,9%
Commerce	67,1	17,4%	300,4	28,2%	3,6	35,4%	2,5	22,5%	373,6	25,4%
Construction	5,5	1,4%	95,1	8,9%	1,4	13,8%	2,9	26,1%	104,9	7,1%
Toutes activités	386,46		1 063,59		10,17		11,11		1 471,33	

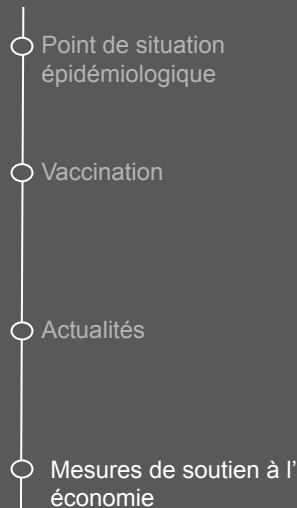


Aide "Fermeture"

Décret n°2021-1664 du 16 décembre 2021
(JORF du 17/12/2021)

Il est institué une nouvelle aide dite «fermeture» ouverte aux entreprises qui ont saturé l'aide «coûts fixes» avec une interdiction d'accueil du public durant l'année 2021 ou dépendant à 80 % d'un lieu interdit d'accueil, et qui ont perdu au moins 80 % de CA durant cette période avec un EBE négatif sur la période.

Les demandes uniques d'aide seront déposées, par voie dématérialisée, entre le 22 décembre 2021 et le 28 février 2022.



Dispositif “ Coûts fixes rebond”

Décret n°2021-1430 du 3 novembre 2021
(JORF du 04/11/2021)

Entreprises éligibles

Cette aide est destinée aux entreprises créées avant le 1er janvier 2019, qui ont un niveau de charges fixes élevé et ont subi une perte de chiffre d'affaires significative à la suite de la crise sanitaire.

Pour être éligibles, les entreprises doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir saturé le plafond de 10 M d'€ de l'aide « coûts fixes » ;
- exercer leur activité principale dans un secteur dit S1/S1 bis (annexes 1 et 2 du décret du 30 mars 2020) et dont :
 - une partie au moins de leurs activités a fait l'objet au cours de la période éligible de mesures administratives telles que des fermetures administratives, des interdictions d'accueil du public, ou toute autre mesure empêchant l'exercice de tout ou partie de l'activité ;
 - une partie au moins de leurs activités réalise plus de 80% de leur chiffre d'affaires au cours de la période éligible avec une activité fermée visée à l'alinéa précédent ;
- subir au titre de leurs activités éligibles une perte de chiffre d'affaires d'au moins 80% durant la période éligible ;
- avoir un excédent brut d'exploitation coûts fixes des activités éligibles au cours de la période éligible négatif.

Modalités

L'aide prend la forme d'une subvention dont le montant s'élève à la somme des aides auxquelles l'entreprise a droit pour chaque période éligible entre le 1er janvier 2021 et le 31 août 2021. Le montant pour chaque période éligible s'élève à 70 % de l'opposé mathématique de l'excédent brut d'exploitation (EBE) coûts fixes des activités éligibles constaté au cours de la période éligible.

Les demandes uniques d'aide seront déposées, par voie dématérialisée, entre le 22 décembre 2021 et le 28 février 2022.



TENIR
Ensemble



FACE AU VIRUS, CHAQUE GESTE COMPTE.

